

5ème journées nationales du management de la mobilité

La voiture "servicielle" en milieu peu dense

Zoom sur l'autopartage

Cerema Centre-Est, Département Mobilités

maxime.jean@cerema.fr

Quels autopartages en milieu peu dense ?

en Boucle

(opérateurs tout public)

- Standard : clientèles privée et professionnelle distinctes (ex. réseau Citiz)
- Partenarial avec véhicule alloué (ex. Citélib' avec les PNR de Rhône-Alpes)
- Partenarial avec véhicule de flotte (ex. MOPeasy avec la commune de Tinchebray)

BtoB

(opérateurs dédiés aux entreprises)

- Standard (véhicule
- Mutualisé alloué)
- Partenarial (véhicule
- Partenarial de flotte) mutualisé

Entre voisins

P2P (via site web)

Quels services sur les territoires ?

Autopartage en boucle, partenarial
avec véhicules de flotte :

Tinchebray, 2 800 habitants, 2 Renault
Zoé partagées depuis juillet 2014,
opérateur MOPeasy

Autopartage en boucle, partenarial,
avec véhicule alloué :

Pélussin, 3 500 habitants, 1 Peugeot 208
partagée depuis juin 2013,
opérateur Citélib



Quels coûts pour la structure publique ?

	Tinchebray, Renault Zoé Véhicule de flotte	Pélussin 1, Peugeot 208 Véhicule alloué	Pélussin 2, Peugeot 208 Véhicule de flotte
Prise en charge publique de l'investissement pour les véhicules et la station	-22 k€ HT à la charge de la commune par véhicule, compris station de charge. À déduire : + subvention Conseil départemental et fond européen Leader + produit de la revente véhicule	300€ HT à la charge de la commune (signalisation station)	-12 k€ TTC à la charge du Parc pour le véhicule -300€ HT à la charge de la commune (signalisation station) À déduire : + produit de la revente véhicule
Prise en charge publique du coût annuel d'exploitation	-1200€ TTC/an d'entretien véhicule -1080€ TTC/an d'accès au service -2400 à 3600€/an d'abondement au déficit d'exploitation (donnée 2015) + 2100 à 3500€/an de recettes de location (donnée 2015) => 1200 à 3800€/an de coût global du service pour la commune (donnée 2015) *	-4800€/an d'abondement au déficit d'exploitation (donnée 2015) => 4800€/an de coût global du service pour la maison du Parc (donnée 2015)*	-1920€ TTC/an d'abondement au déficit d'exploitation À déduire : + la moitié des recettes d'exploitation (estimées à 1900-2000€/an (?)) => un abondement de la maison du Parc compensé par les recettes d'exploitation (?)

(*) hors coût d'utilisation du service pour les déplacements professionnels de la structure publique